

N/REF : 18/12/2025 15H18 C:000039 I:00105
V/REF : AC/C36356
V/Email reçu le Jeudi 18/12/2025 a 15H18

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CFL
IMMEUBLE : CHAMP FLEURI -CFL
1 A-E, RUE DU CHAMP FLEURI
2/4, RUE DU CENTRE
35310 CHAVAGNE

Rennes, le 24 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 4 RUE DU CENTRE - PASS CHANTIER (JUSQU'A FIN JANVIER)
ETAGE 1 - PORTE 411

MOTIF : - REMPLACEMENT MEUBLE SOUS-ÉVIER + ÉVIER
- REMPLACEMENT DES 6 CARREAUX DE FAIENCE MANQUANTS DANS LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme M LE ROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : MEUBLE SOUS EVIER DEJA REMPLACÉ
APPEL GESTIONNAIRE : LAISSÉ LE MEUBLE SUR PLACE
AUTRE CONSTAT : FAIENCE TOMBÉE ET SOUFFLÉE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
--

INTERVENTION DU 04/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LOCATAIRE ABSENT MALGRÉ LA PRISE DE RDV
MISE EN PLACE D'UN AVIS DE PASSAGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL
--

INTERVENTION 17/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE ET ENLEVEMENT FAIENCE SOUFFLÉE
FOURNITURE ET POSE NOUVELLE FAIENCE
FOURNITURE ET POSE JOINT DE FAIENCE
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM LCOMPTER Email envoyé le 23/03/26 a 10H34 MLEROUX@AIGUILLON.COM

NR LGESTION Email envoyé le 11/02/26 a 17H18 MLEROUX@AIGUILLON.COM

1102 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 27/01 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT.

--

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/01/26 A 15H51 MME M LE ROUX

PRÉVOIR REMPLACEMENT DE TOUTE LA FAIENCE TOMBÉE ET SOUFFLÉE DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 11/02/26 A 17:17 MME M LE ROUX
Suite a donner : OUI. Le 04/03/2026 a 09:29

FM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 23/03/26 A 10:32 MME LE ROUX M

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	DEP002-Dépl.Meuble déjà remplacé 19/01	1	20,00	20,00
1,00	DEP002-Dépl.Absence locataire le 04/03	2	20,58	20,58
3,00	PBL169-FP.Faience blanche 15*15/m2	3	144,08	432,24
TOTAL H.T.				472,82
T.V.A. a 10,00%				47,28
TOTAL T.T.C.En EURO				520,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.